



Commerçants, artisans : les inscriptions aux Papilles d'Or sont ouvertes !

Vous êtes passionné par votre métier et souhaitez mettre en lumière votre savoir-faire ?

Ne manquez pas l'occasion de participer au challenge des Papilles d'Or 2026, organisé par la CCI Essonne et la CMA Île-de-France Essonne.

Devenu une référence incontournable, le label Papilles d'Or garantit qualité et visibilité. Apprécié par les consommateurs et valorisé par les professionnels, ce concours promeut les talents des commerçants et artisans alimentaires du département.

Votre engagement sera évalué par des jurys composés d'experts consulaires et de professionnels, lors de visites terrain au premier semestre 2025. À la clé : une reconnaissance qui fera toute la différence pour votre activité !

Cette édition, parrainée par le célèbre chef étoilé Régis Marcon, couvre 16 catégories emblématiques : Boucherie, boulangerie, caviste, charcuterie, fromagerie, pâtisserie, poissonnerie, primeur, coffee shop/torréfacteur, traiteur, crêperie, cuisine familiale/brasserie, cuisine du monde, restauration traditionnelle, restauration gastronomique et food truck.

Nouveauté 2026 : les salons de thé et coffee shops peuvent désormais candidater !

Pourquoi participer ?

- Gagnez en visibilité grâce à un label d'excellence reconnu
- Développez votre attractivité et votre chiffre d'affaires
- Fidélisez vos clients en valorisant votre savoir-faire
- Bénéficiez d'un coup de projecteur sur votre activité locale

Comment s'inscrire ?

Remplissez le [formulaire en ligne](#)

Pour toute question : contactez la CCI au 01 60 79 90 13

En pratique :

✂ Participation : 60 € TTC.

✂ Conditions : être inscrit au RCS et/ou au RM de l'Essonne.

✂ Clôture des inscriptions : 2 mars 2025.